

TRUDEL, Marcel, *L'Église canadienne sous le régime militaire, 1759-1764. Vol. II, Les Institutions*. Les Presses Universitaires Laval, 1957.

Léo-Paul Desrosiers

Volume 11, numéro 4, mars 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301867ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301867ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Desrosiers, L.-P. (1958). Compte rendu de [TRUDEL, Marcel, *L'Église canadienne sous le régime militaire, 1759-1764. Vol. II, Les Institutions*. Les Presses Universitaires Laval, 1957.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11(4), 582–585. <https://doi.org/10.7202/301867ar>

TRUDEL, Marcel, *L'Eglise canadienne sous le régime militaire, 1759-1764*. Vol. II, *Les Institutions*. Les Presses Universitaires Laval, 1957.

Dans notre histoire, le régime militaire est le point tournant. Il est un trait d'union entre le régime français et le régime anglais. Il forme une courte période de transition. En soi, il est une occupation militaire, pendant que la guerre et les négociations se poursuivent en Europe. Il est donc provisoire. Le souci de ne pas trop indisposer la population se manifeste; parfois, on peut même dire que triomphe le désir de se l'attacher, de se la concilier. Mais il faut vivre; on ébauche; des tendances se manifestent, des gestes révélateurs s'esquissent, l'ombre de l'avenir se dessine. Et surtout des faits importants apportent leurs résultats: les relations avec la France sont coupées; les relations avec l'Angleterre s'ouvrent dans l'inquiétude, on peut même dire dans l'angoisse; les deux parties en présence s'observent, s'étudient, cherchent un terrain d'entente, une manière de vivre en commun; les solutions se heurtent; des idées arrêtées ici et là doivent se douer de souplesse pour s'imposer. Enfin, un inventaire des dégâts de la guerre et des changements de régime s'impose.

Depuis un certain temps, M. Marcel Trudel s'est consacré à l'étude de cette époque importante. Il vient de consacrer un second volume au Chapitre et au Séminaire de Québec, aux communautés d'hommes et de femmes, aux fabriques qui ont conservé leurs anciennes archives. Ce nouvel ouvrage compte près de cinq cents pages et c'est tout de suite dire combien il est substantiel.

Quelques-uns de nos historiens avaient effleuré le sujet, fait des sondages, publié des études partielles. L'A. a voulu, et à juste titre, aller au fond des choses, épuiser les recherches. Il a plongé directement dans les documents originaux de l'époque et il les a compulsés avec ténacité et intelligence. Maintenant que ses intentions apparaissent plus clairement, que son travail devient plus défini, que ses conclusions se révèlent dans toute leur netteté, il faut se permettre en premier lieu de lui adresser les plus chaleureuses félicitations. Il projette sur des années critiques une impitoyable lumière; il découvre des terrains solides et sûrs. Il dissipe la demi-obscurité qui régnait. Il apporte les faits, tels qu'ils se sont passés. Sur bien des points, ceux-ci nous manifestent leur importance réelle. Des vérités que chacun cherchait un peu au hasard apparaissent dans leur ampleur. Ceux qui savent combien est pénible ce défrichage complet d'une période historique, apporteront certainement leurs remerciements à un historien qui a su travailler avec une patience et une ardeur pareilles et qui nous arrive avec une réussite d'un si

bon aloi. Maintenant les professeurs ou les auteurs qui rédigent des manuels, les historiens qui cherchent à faire la philosophie de l'histoire, pourront appuyer leurs ouvrages sur des assises solides. En un mot, il est impossible de surestimer la valeur de ce livre.

Il est difficile de le résumer ou de l'étudier. En premier lieu, il est peut-être un double inventaire des communautés religieuses ou plutôt des institutions, l'un qui est fait au moment de la Conquête, l'autre qui est dressé au moment où, par le traité de Paris, celle-ci devient définitive. Avec quelles forces religieuses terminons-nous le régime français, avec quelles forces commençons-nous vraiment l'existence en commun avec une nation protestante et anglaise ? Quelles pertes ou quels avantages devons-nous enregistrer ? C'est ainsi une comptabilité bien tenue que nous présente le volume de l'A. Et son enquête a porté sur bien des points : sur le nombre, par exemple, sur les biens matériels, sur les conséquences morales et intellectuelles, sur le recrutement, le nombre des morts et des survivants. Comme il s'agit en somme d'une période, les dégâts sont considérables, ils atteignent parfois les consciences, comme il fallait s'y attendre dans le cours d'une transition aussi brutale et aussi prompte.

Mais tout de suite se distinguent les pertes importantes que subissent les institutions religieuses. C'est sur toute la ligne une diminution du personnel. Déjà deux ordres religieux sont condamnés, les Récollets et les Jésuites. Comment s'opposer à la disparition de ces derniers quand des nations catholiques conduites par des autorités qui ne le sont point, les expulsent dans le même temps de leurs frontières ? Pourtant les Canadiens tiennent à les garder et ils se dévouent pour obtenir l'assentiment des vainqueurs. Toutefois, l'armée anglaise a mis la main sur le collège des Jésuites à Québec et elle ne le lâchera pas. Nous avons perdu notre collège classique du même coup. Peu à peu, avec le temps, le Séminaire de Québec réussira à former des professeurs et à reprendre le travail de formation non seulement des prêtres mais encore de tous ceux qui sont doués pour les carrières libérales et scientifiques. Le dommage qui nous fut ainsi affligé est énorme et durera longtemps. Des institutions de ce genre ne s'improvisent guère dans un petit pays comme le nôtre quand il ne peut faire appel aux compétences d'une nation puissante.

Au fond la Nouvelle-France, colonie très peu développée encore, doit apprendre à vivre sans assistance ; elle est l'enfant trop jeune qui perd ses parents ; elle doit se mettre à la tâche de gagner sa vie et de subsister lorsqu'elle est très mal préparée pour le faire. Ses tuteurs ne sont guère sympathiques à ses be-

soins, à ses efforts. Du jour au lendemain, tout recrutement religieux en France est interdit, même pour des raisons vitales. Non seulement l'enseignement traînera de l'aile, mais le ministère paroissial. Des communautés de femmes luttent avec une énergie puissante contre la banqueroute. Le Séminaire de Québec reprend son aplomb, mais peu à peu, année par année, avançant comme un nageur épuisé qui a conservé un bon moral. A Montréal, les Sulpiciens canadiens doivent s'improviser société indépendante et commencer leur vie propre, détachés de leurs quartiers-généraux de Paris. En un mot, c'est une réorganisation, une confusion, une adaptation à des conditions nouvelles dans des circonstances défavorables et une reprise de la vie. Une reprise de la vie, mais sous des contraintes parfois lourdes et un joug parfois intolérable. Car ce clergé décimé, appauvri, n'obtient pas la liberté complète de ses mouvements; il ne peut imposer la discipline habituelle; les Gouverneurs s'ingèrent dans l'administration de l'Eglise.

Toute cette histoire, l'A. la raconte avec des chiffres, avec des documents, dans son réalisme intégral. Ses conclusions sont courtes et posées bien d'aplomb sur les faits; mais elles n'en sont pas moins lumineuses. Sur un point particulier, elles apportent des précisions qui sont importantes. D'une façon générale, nous savions quelles pertes importantes nous avait apportées l'assainissement du système monétaire de la Colonie. Le présent ouvrage permet de les mesurer avec précision. Des communautés, des fabriques détenaient du papier-monnaie. Quand vient le remboursement, elles ont perdu presque tout leur avoir. Il reste un quart, un cinquième des fonds. On peut dire que la Nouvelle-France aura ainsi acquitté de cette façon une partie du coût de la guerre.

L'A. apporte ainsi aux lecteurs des perspectives nettes sur le régime militaire. Son ouvrage n'est pas sans défauts. La méthode qu'il a adoptée l'oblige à répéter souvent les mêmes statistiques, à revenir sur les mêmes conclusions. Ces répétitions alourdissent le texte. D'un autre côté, chaque chapitre peut être lu séparément sans référer à celui qui précède ou à celui qui suit. Puisque les études diverses devaient être publiées dans le même volume, il y aurait eu avantage à refondre en un tout homogène et solidement charpenté. L'A. ne se sert pas, non plus, des « Monseigneur, le Père, l'abbé » que l'on ajoute d'ordinaire aux noms de famille quand il s'agit d'ecclésiastiques. Il aboutit ainsi à des résultats un peu cocasses comme le suivant: « Briand renonçait au canonicat ». Et cela donne un ton un peu cavalier. Il aurait mieux valu s'en tenir à l'usage.

Mais ces imperfections n'entament pas la valeur de ce livre qui est très grande. Il s'inscrira parmi les meilleurs que nos jeunes historiens ont publiés.

LÉO-PAUL DESROSIERS